

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 5.2 Faire du tourisme un des piliers du développement économique de la ville

Contexte et enjeux

Depuis 2004, par son Plan d'action municipale, la Ville de Troyes affiche une politique volontariste de **gestion et de valorisation de ses atouts patrimoniaux, culturels et touristiques**.

Elle s'est engagée dans une dynamique de **labellisation culturelle, patrimoniale et touristique** et a obtenu, depuis ces dernières années, les labels « Ville et Pays d'art et d'histoire », Registre « Mémoire du monde » et « Troyes, capitale européenne de la maille aux XIX^e et XX^e siècles ».

Afin de renforcer **l'attractivité des musées troyens**, l'un des objectifs prioritaires du Projet scientifique et culturel de la Ville est de rénover les musées et de créer une vitrine active et attractive de la richesse patrimoniale, du dynamisme culturel et de la volonté de développement de la Cité. Les enjeux sont d'ordre technique, scientifique, culturel, patrimonial, administratif et environnemental. Il s'agit de valoriser la grande richesse des collections existantes, de rénover et habiller les bâtiments, et d'adapter les musées troyens aux exigences d'une muséographie tournée vers les nouvelles technologies et la recherche de nouveaux publics.

La mise en place du **pôle muséal** permettra d'englober l'ensemble des musées troyens dans une optique de mutualisation des services et des moyens.

Par ailleurs, deux pôles seront constitués.

Le Pôle Cathédrale, situé dans le quartier Cathédrale, regroupera les musées Saint-Loup et d'Art moderne et l'Apothicaierie. Des travaux de maintenance et de rénovation des bâtiments seront réalisés ainsi que la création de nouveaux espaces et la restructuration complète des collections.

Le Pôle Sciences, Techniques et Innovation, situé sur l'ancien site industriel Guy de Bérac, comportera un Centre de conservation et de recherche regroupant l'ensemble des réserves des musées municipaux. Ce lieu de restauration et d'étude des collections sera ouvert au public et différents espaces seront créés.

Objectifs de l'action

- Développer l'attractivité touristique du territoire par la mise en valeur du patrimoine industriel et du patrimoine architectural et culturel des musées
- Dynamiser le secteur culturel en proposant une offre culturelle et patrimoniale riche, avec un site qualitatif et ce, en lien avec la démarche de labellisation
- Moderniser l'offre des services
- Proposer un évènementiel fort
- Sensibiliser et faire découvrir le patrimoine culturel

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles et objectifs visés	Calendrier	Budget	Financement	Services pilotes
Restructuration du pôle muséal du quartier Cathédrale Regroupement des musées d'Art moderne, Saint-Loup, et Apothicaierie au sein du Pôle Cathédrale , art ancien/art moderne Musée Saint-Loup : - Réalisation de travaux de maintenance et de rénovation des bâtiments	- Nouvelles propositions identitaires des lieux muséaux troyens - Mutualisation des moyens des musées et des lieux d'exposition - Amélioration des conditions de travail du personnel du secteur	A définir	<u>Premières estimations</u> : 20.5 millions d'euros	- FEDER - DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) - Région Champagne -Ardenne	- Pôle Vie culturelle, Touristique et Animation de la Cité - Pôle urbanisme et patrimoine

<p>- Restructuration complète des collections - Création de nouveaux espaces dont l'aménagement d'une exposition dans le jardin</p> <p>Musée d'Art moderne : Réaménagement et création de nouveaux espaces dont une boutique-accueil, un espace restauration et une salle d'exposition temporaire commune avec le musée Saint-Loup</p>	<p>culturel</p> <p>- Valorisation des collections par leur modernisation et leur restauration</p> <p>- Sensibilisation des Troyens et des touristes à la découverte du patrimoine architectural, industriel et culturel</p>			<p>- Ville de Troyes</p>	
<p>Création d'infrastructures pour la conservation des collections sur le site Guy de Bérac</p> <p>Création d'un Centre de conservation et de recherche qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> * regroupera toutes les réserves des musées municipaux (actuellement disséminées dans 4 sites différents) * offrira les conditions idéales pour restaurer et étudier les différentes collections * sera visitable et ouverte au public pour une partie de ces réserves centralisées 	<p>- Améliorer les conditions de conservation des richesses muséales</p> <p>- Rendre visible au public une partie des réserves muséales</p>	<p>- Février 2012 : acquisition du site Guy de Bérac</p> <p>- Sept. 2012 à juin 2013 : étude de programmation</p> <p>- Septembre 2013 à mars 2014 : Validation du programme, lancement des 1ères consultations de maîtrise d'œuvre</p>	<p>Première tranche : Environ 10 millions d'euros (coût d'opération)</p>		
<p>Mise en place d'éclairages utilisant des technologies basse consommation dans les salles d'exposition des musées</p>	<p>- Moderniser le système d'éclairage des musées</p> <p>- Réduire la consommation énergétique des bâtiments</p> <p>- Augmenter la durée de vie des lampes</p> <p>- Améliorer la qualité des éclairages</p> <p>- Effectuer des économies financières</p>	<p>2009 : le musée d'Art moderne a été équipé d'éclairage basse consommation</p>	<p>/</p>	<p>/</p>	<p>- Pôle Vie culturelle</p> <p>- Pôle Cadre de Vie et Développement Durable</p>

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Avancement du programmiste
- Nombre d'expositions temporaires
- Nombre de visiteurs

Partenaires

Etat, FEDER, Région Champagne-Ardenne, Conseil général, Communauté d'agglomération du Grand Troyes

Bilan/commentaires
(si engagée)

